

SORBONNE UNIVERSITE

FACULTE DES LETTRES

UFR D'ETUDES GERMANIQUES ET NORDIQUES

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

2023-2024

CENTRE UNIVERSITAIRE MALESHERBES

108 BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

NEERLANDAIS POUR DOUBLES LICENCES

anglais-néerlandais

allemand-néerlandais

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

SOMMAIRE

Renseignements généraux et spécifiques au néerlandais	p. 3
Tableaux licences	p.6
Programmes licence 1	p. 11
Programmes licence 2	p. 13
Programmes licence 3	p. 15
Modalités de contrôle des connaissances : généralités	p. 18
Modalités de contrôle des connaissances licence 1	p. 22
Modalités de contrôle des connaissances licence 2	p. 23
Modalités de contrôle des connaissances licence 3	p. 23
Activités proposées	p. 35
Présentation des enseignements d'anglais	p.36

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Renseignements généraux et spécifiques au néerlandais

Directeur de l'UFR d'Etudes Germaniques et Nordiques : M le Professeur Olivier AGARD.

Responsable des Etudes Néerlandaises : M. Luc BERGMANS.

Réception des étudiants

Réception des étudiants par M. BERGMANS sur rendez-vous (pris par mail) au bureau 305.

Réception des étudiants par les autres enseignants sur rendez-vous.

Responsable pédagogique et scientifique et responsable Erasmus

M. Luc BERGMANS, assisté de Mme Kim ANDRINGA

Les enseignants

Kim ANDRINGA	kim.andringa@sorbonne-universite.fr
Anne BEERMAN	annebeerman.prof@gmail.com
Luc BERGMANS	lucbergmanspro@gmail.com
Tine HEIREMANS	tine.heiremans@sorbonne-universite.fr
Eline VAN ERDEWIJK	eline.van_erdewijk@sorbonne-universite.fr
Katrien VANHAMEL	kvanhamelprof@gmail.com

Secrétariat

UFR d'Études Germaniques et Nordiques

Etudes Néerlandaises : Bureau 307

Centre Universitaire Malesherbes

108 Boulevard Malesherbes

75017 PARIS

etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

Le secrétariat est joignable au 01 43 18 41 41 ou 01 43 18 41 42.

Heures d'ouverture aux étudiants :

du lundi au jeudi : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

le vendredi : de 9h30 à 12h30

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Achat des ouvrages

Les livres que les étudiants doivent se procurer sont marqués par un astérisque (*) dans cette brochure. Les méthodes de langue que les étudiants utiliseront dès les premiers cours doivent être achetées par les étudiants eux-mêmes. Se renseigner sur internet.

Pour les ouvrages épuisés ou indisponibles, on consultera les sites www.boekwinkeltjes.nl et www.antiqubook.nl, regroupant les bouquinistes néerlandais et flamands (possibilité de commander de nombreux livres d'occasion à petits prix).

Pré-rentrée et Inscriptions

Informations de pré-rentrée pour les étudiants de 1^{ère} année de Licence :

Consulter les informations en ligne sur la page de l'UFR (site de Sorbonne Université, Faculté des Lettres) et sur l'ENT (environnement numérique de travail)

Inscriptions administratives et pédagogiques

Elles s'effectuent en ligne à partir du juillet (inscriptions administratives) et du 11 septembre 2023 (inscriptions pédagogiques). Consulter www.lettres.sorbonne-universite.fr/les_formations/inscription

Les cours ont lieu au Centre Universitaire Malesherbes, 108 Boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

Pour l'année 2023-2024, la rentrée des cours a lieu le lundi 18 septembre 2023.

La réunion d'information de la pré-rentrée aura lieu le septembre

Les cours de néerlandais ont lieu les lundis, mardis et mercredis. Les emplois du temps et les salles vous seront communiqués à la rentrée. Consulter les panneaux d'affichage à côté du bureau 307.

Tutorat de langue : mise en place courant octobre

Réorientation

Les étudiants désirant se réorienter après le premier semestre de Licence 1 doivent prendre contact avec M. Bergmans début décembre 2023.

Vous avez une obligation d'assiduité à tous les cours dès la rentrée !

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Pourquoi étudier le néerlandais ?

Pour les linguistes

- Parce que la langue néerlandaise est parlée par vingt-trois millions de personnes et parce qu'elle a le statut de langue officielle dans deux pays européens.

Pour les germanistes

- Parce que le néerlandais entretient des rapports riches et étroits avec l'allemand et parce que le monde néerlandophone occupe une position originale au sein de la germanité.

Pour les futurs acteurs du monde des affaires

- Parce que les Pays-Bas et la Belgique sont des partenaires économiques privilégiés de la France.

Pour les journalistes

- Parce que les Pays-Bas et la Belgique sont des piliers de la construction européenne et qu'une bonne connaissance de leur histoire est un élément important pour la compréhension de l'histoire de l'Europe.

Pour les littéraires

- Parce que, dès le Moyen-Âge, les Pays-Bas et la Flandre font entendre leurs voix à travers les différents genres poétiques, théâtraux et romanesques, et parce que des initiatives importantes, tel le Salon du Livre, montrent que la France s'ouvre résolument aux belles lettres septentrionales et aura donc de plus en plus souvent besoin de traducteurs sensibles aux différences des cultures.

Pour les historiens

- Parce qu'on a pu dire des Pays-Bas qu'ils étaient « un petit pays avec un grand passé » et parce que, du siècle bourguignon jusqu'à nos jours, les échanges entre les régions de langue néerlandaise et la France ont été des plus intenses.

Pour les historiens de l'art

- Parce que les œuvres de Van Eyck, Bosch, Bruegel, Rubens, Rembrandt, Van Gogh, Mondrian ou Appel constituent autant de contributions au patrimoine international de la peinture, et ... parce que Marcel Proust estimait que *La vue de Delft* de Johannes Vermeer était le plus beau tableau du monde.

Pour les juristes

- Parce que les Pays-Bas ont connu, depuis Grotius, une forte tradition juridique et parce qu'une bonne maîtrise de la langue néerlandaise offre une voie ouvrant sur le droit international.

Pour les étudiants partant dans le cadre des programmes Erasmus

- Parce que la figure qui symbolise leur mobilité, leur curiosité et leur ouverture d'esprit s'appelait Erasme de Rotterdam.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

LICENCE

PARCOURS :

1. ETUDES NEERLANDAISES (L1, L2 et L3)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 1. Parcours Etudes Néerlandaises Double Licence

	Semestre 1	Semestre 2
4 ECTS	<p>— Langue I</p> <p>- L1NELANE : Initiation à la langue néerlandaise 3TD</p>	<p>— Langue I</p> <p>- L2NELANE : Initiation à la langue néerlandaise 3TD</p>
4 ECTS	<p>— Civilisation I et Histoire de l'art</p> <p>- L1NECINE : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique des origines jusqu'à nos jours 2 CM (2 ECTS) - L1NEHANE : Initiation à l'histoire de l'art flamand et hollandais 2 CM (2 ECTS)</p>	<p>— Civilisation I et Histoire de l'art</p> <p>- L2NECINE : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique des origines jusqu'à nos jours 2 CM (2 ECTS) - L2NEHANE : Initiation à l'histoire de l'art flamand et hollandais 2 CM (2 ECTS)</p>
2 ECTS	<p>— Littérature I</p> <p>- L1NELINE : Littérature néerlandaise classique (Pays-Bas et Flandre) 2 CM</p>	<p>— Littérature I</p> <p>- L2NELINE : Littérature moderne et contemporaine néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) 2 CM</p>
5 ECTS	<p>— Linguistique et activités langagières I</p> <p>- L1NELMNN : Introduction à la linguistique générale (1 ECTS) - L1NELGNE : Introduction à la phonologie (1 ECTS) - L1NEGRNE : La grammaire traditionnelle : les natures (1 ECTS) - L1NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (1 ECTS) - L1NEMENE : Version structurale (1 ECTS)</p> <p>2 CM, 4 TD</p>	<p>— Linguistique et activités langagières I</p> <p>- L2NELMNN : Introduction à la linguistique générale (1 ECTS) - L2NELGNE : Introduction à la morphologie (1 ECTS) - L2NEGRNE : La grammaire traditionnelle : les fonctions (1 ECTS) - L2NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (1 ECTS) - L2NEMENE : Version structurale (1 ECTS)</p> <p>2 CM, 4 TD</p>

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 2. Parcours Etudes Néerlandaises Double Licence

	Semestre 3	Semestre 4
4 ECTS	<p>— Langue II</p> <p>- L3NELANE : Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation 3 TD</p>	<p>— Langue II</p> <p>- L4NELANE : Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation 3 TD</p>
3 ECTS	<p>— Civilisation II</p> <p>- L3NECINE : Histoire culturelle et sociale des pays de langue néerlandaise 2 CM</p>	<p>— Civilisation II</p> <p>- L4NECINE : Histoire culturelle et sociale des pays de langue néerlandaise 2 CM</p>
3 ECTS	<p>— Littérature II</p> <p>- L3NELINE : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie 2 CM</p>	<p>— Littérature II</p> <p>- L4NELINE : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose 2 CM</p>
5 ECTS	<p>— Linguistique et activités langagières II</p> <p>- L3NELGNE : Approfondissement de la grammaire néerlandaise I, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L3NEGRNE : Approfondissement de la grammaire néerlandaise II, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L3NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2 ECTS)</p> <p>-L3NEMENE : Initiation à la version (1 ECTS)</p> <p>2 CM, 3 TD</p>	<p>— Linguistique et activités langagières II</p> <p>- L4NELGNE : Linguistique contrastive néerlandais-français I, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L4NEGRNE : Linguistique contrastive néerlandais-français II, 1 CM (1 ECTS)</p> <p>- L4NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2 ECTS)</p> <p>- L3NEMENE : Initiation à la version (1 ECTS)</p> <p>2 CM, 3 TD</p>

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 3. Parcours Etudes Néerlandaises Double Licence

	Semestre 5	Semestre 6
4 ECTS	<p>— Langue III</p> <ul style="list-style-type: none"> - L5NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2 ECTS) 2 TD - L5NEVENE : Version (2 ECTS) 2 TD 	<p>— Langue III</p> <ul style="list-style-type: none"> - L6NEEXNE : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2 ECTS) 2 TD - L6NEVENE : Version (2 ECTS) 2 TD
4 ECTS	<p>— Civilisation III</p> <ul style="list-style-type: none"> - L5NECINE : Thème annuel 2 CM 	<p>— Civilisation III</p> <ul style="list-style-type: none"> - L6NECINE : Thème annuel 2 CM
3 ECTS	<p>UE3 LU3NE51F — Littérature III</p> <ul style="list-style-type: none"> - L5NELINE : Textes littéraires (poésie) 2 CM (2 ECTS) (mutualisé avec L2) - L5NETRNE : Traduction littéraire 1 TD (1 ECTS) 	<p>UE3 LU3NE61F — Littérature III</p> <ul style="list-style-type: none"> - L6NELINE : Textes littéraires (prose) 2 CM (2 ECTS) (mutualisé avec L2) - L6NETRNE : Traduction littéraire 1 TD (1 ECTS)
4 ECTS	<p>— Linguistique III et thème</p> <ul style="list-style-type: none"> - L5NELGNE : Approfondissement de la grammaire néerlandaise (3 ECTS) 2 CM - L5NEMENE : Thème (1 ECTS) 1 TD 	<p>— Linguistique III et thème</p> <ul style="list-style-type: none"> - L6NELGNE : Linguistique contrastive néerlandais-français (3 ECTS) 2 CM - L6NEMENE : Thème (1 ECTS) 1 TD

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES LICENCE

PROGRAMMES LICENCE 1

L'enseignement de première année est conçu pour des débutants.

LES ETUDIANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PROCURER LES TITRES PRÉCÉDÉS D'UN ASTERISQUE (*)

UE1 — Langue I

(1h cours magistral, 2h travaux dirigés)

Programme : Initiation à la langue néerlandaise L1/L2NELANE

Bibliographie :

*M. BEERSMANS & W. TERSTEEG (2020), *De opmaat, herziene editie. Naar NT2-niveau A2*. Amsterdam : Boom, ISBN 9789024431991

BOGAARDS, P. *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE2 — Civilisation I et Histoire de l'art I

(4h cours magistraux). Les cours de civilisation et d'histoire de l'art se font **en français**.

Programme de Civilisation : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique jusqu'à nos jours L1/L2NECINE (2h cours magistraux)

Lectures imposées :

C. de VOOGD (2003), *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*. Paris : Fayard.

M.-T. BITSCH (2004), *Histoire de la Belgique de l'Antiquité à nos jours*. Édition entièrement revue et mise à jour avec la collaboration de Vincent Dujardin. Bruxelles : Complexe, « Questions à l'Histoire ».

Programme d'Histoire de l'art : Initiation à l'histoire de l'art flamand et hollandais L1/L2NEHANE (2h cours magistraux).

Premier semestre : Histoire de l'art des Pays-Bas et de la Flandre du Moyen-Âge au baroque

Second semestre : Histoire de l'art moderne et contemporain des Pays-Bas et de la Belgique

Ce cours comprend également une visite au Louvre.

Bibliographie :

Premier semestre :

P. COURTHION (1983), *La peinture hollandaise et flamande*, Paris : Nathan

R.H. MARIJNISSEN & M. SEIDEL (1977), *Bruegel*, Bruxelles : Arcade

M. MARTENS *et al.* (1988), *Bruges et la Renaissance. De Memling à Pourbus*, Paris : Flammarion.

E. PANOFKY (2003), *Les Primitifs flamands*, Paris : Hazan.

S. PORRAS (2018), *Art of the Northern Renaissance. Courts, Commerce and Devotion*. London : Laurence King Publishing Ltd.

A.K. WHEELOCK (1983), *Jan Vermeer*, Paris : Cercle d'Art.

Second semestre :

C. BRASSEUR (2015), *Connexions one, Art belge 1945-1975*. Antwerpen : Pandora.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

J. DYPREAU, F. GRIBLING, F. DE VREE, H. OVERDUIN & J. WESSELING (1983), *Informele kunst in België en Nederland. 1955-1960*. Brussel : Vlaamse Gemeenschap.

W. ELIAS (2006), *Aperçus de l'art belge après 45*, T. I. Gent : Uitgeverij Snoeck.

W. ELIAS (2008), *Aperçus de l'art belge après 45*. T. II. Gent : Uitgeverij Snoeck.

K.J. GEIRLANDT, P. MERTENS & J. DYPREAU (1983), *L'art en Belgique depuis 45* Antwerpen : Mercatorfonds.

W. STOKVIS (2001), *Cobra : la conquête de la spontanéité*. Paris : Gallimard.

S. PAGE *et al.* (1994), *La beauté exacte : de Van Gogh à Mondrian*, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 25 mars-17 juil. 1994. Paris : Paris-Musées.

UE3 — Littérature I

(2h cours magistraux). **Les cours de littérature se font en français.**

Programme :

Premier semestre : Littérature classique néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) L1NELINE

Second semestre : Littérature moderne et contemporaine néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) L2NELINE

Bibliographie :

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten *et al.*, Paris : Fayard.

Lectures imposées :

Premier semestre :

STEFAN HERTMANS (2015), *Guerre et térébenthine*. Paris : Gallimard

Du goupil nommé Reynart (à paraître nov. 2023), traduit et annoté par René Pérennec. Grenoble : UGA éditions

Second semestre :

HARRY MULISCH (2001), *L'attentat*. Arles : Actes Sud

LIEVE JORIS (2019), *Fonny*. Arles : Actes Sud

UE4 — Linguistique et activités langagières I

(1h cours magistral, 4h travaux dirigés au 1er semestre ; 1h cours magistral, 3h travaux dirigés au 2nd semestre)

Programme de linguistique :

Les deux semestres : Introduction à la linguistique générale (1h) L1/L2NELMNN

J. MOESCHLER & A. AUCHLIN (2009), *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin

Premier semestre : Introduction à la phonologie (1h) L1NELGNE

Second semestre : Introduction à la morphologie (1h) L2NELGNE

W. SMEDTS & W. VAN BELLE (1997), *Taalboek Nederlands*, Kapellen : Pelckmans

Programme de grammaire :

Premier semestre : La grammaire traditionnelle : les natures (1h) L1NEGRNE

Second semestre : La grammaire traditionnelle : les fonctions (1h) L2NEGRNE

M. KLEIN & M.C. VAN DEN TOORN (2007), *Praktische cursus zinsontleding*. Groningen : Wolters-Noordhoff.

Programme aptitudes productives

Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale (2h) L1/L2NEEXNE

L. BEHEYDT *et T. WIEERS* (1991), *Elementair woordenboek Nederlands*. Lier : Van In.

MARILENE GATHIER, MARIEKE GOEDEGEBURE (2016), *Beter Nederlands spreken*. Bussum : Coutinho.

Programme de version :

Version structurale (1h) L1/L2NEMENE

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES LICENCE 2

LES ETUDIANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PROCURER LES TITRES PRÉCÉDÉS D'UN ASTERISQUE (*)

UE1 — Langue II

(1h cours magistral, 2h travaux dirigés)

Programme :

Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation L3/L4NELANE

*BEERSMANS, M. & W. TERSTEEG (2009), *De sprong. Van NT2-niveau A2 naar B1*. Amsterdam : Boom. **Edition revue 2023**

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE2 — Civilisation II

(2h cours magistraux). Les cours de civilisation se font **en français**.

Programme :

Premier semestre : Histoire culturelle et sociale des pays de langue néerlandaise du Moyen-Age à nos jours L3NECINE

Second semestre : Histoire culturelle et sociale des pays de langue néerlandaise : sujets choisis L4NECINE

Lectures imposées :

Premier semestre :

Vincent VAN GOGH (1989), *Lettres à son frère Theo*. Paris : Gallimard, coll. L'Imaginaire.

Second semestre :

Anne FRANK, *Le Journal* (édition courante).

UE3 — Littérature II

(2h cours magistraux) Les cours de littérature se font **en français au premier semestre et en néerlandais au second semestre. Cours mutualisé avec L3**

Programme :

Premier semestre : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie. L3NELINE

Bibliographie :

H. VAN GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten *et al.*, Paris : Fayard.

Lecture imposée :

STEFAN HERTMANS (2022), *Une ascension*. Paris : Gallimard

Second semestre : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose. L4NELINE

Bibliographie :

H. VAN GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten *et al.*, Paris : Fayard.

Lecture imposée :

RAOUL DE JONG (2023), *Jaguarman*. Paris : Buchet-Chastel

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

UE4 — Linguistique et activités langagières II

(2h cours magistral, 3h travaux dirigés) **Les cours de linguistique et de grammaire sont mutualisés avec L3**

Programme de linguistique :

Premier semestre :

- L3NELGNE : 1 CM *Approfondissement de la grammaire néerlandaise I*
- L3GNGRNE : 1 CM *Approfondissement de la grammaire néerlandaise I*

Bibliographie :

M. van den TOORN et al. (1997), *Geschiedenis van de Nederlandse taal*. Amsterdam: AUP.

Second semestre :

- L4NELGNE : 1 CM *Linguistique contrastive néerlandais-français I*
- L4GNGRNE : 1 CM *Linguistique contrastive néerlandais-français II*

Bibliographie :

HAESERYN, Walter et al. (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, Groningen-Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn.

Programme aptitudes productives : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale
(2h) L3 / L4NEEXNE

P. DE KLEIJN & E. NIEUWBORG (2001), *Basiswoordenboek Nederlands*. Leuven : Wolters.

Programme version : Initiation à la version (1h) L3 / L4NEMENE

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES LICENCE 3

UE1 — Langue III

(4h travaux dirigés)

Programme aptitudes productives : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale
(2h) L5/L6NEEXNE

P. DE KLEIJN & NIEUWBORG (2001), *Basiswoordenboek Nederlands*. Leuven : Wolters.

P. GODIN *et al.* (2004), *Gramlink*. UCL, ILV (www.gramlink.be).

J. BAKX et L. ZIJLMANS (2007), *Nota Bene! Cursus schrijfvaardigheid voor hoogopgeleide anderstaligen*. Bussum: uitgeverij Coutinho.

Programme version : Version (2h) L5/L6NEVENE

H. BOSMANS *et al.* (1998), *Toetsen en teksten. Vijfde reeks*. Groningen : Wolters-Noordhoff.

J. V. BAARDEWIJK-RESSEGUIER & M. V. WILLIGEN-SINEMUS (2003), *Matériaux pour la traduction du néerlandais en français*. (2 volumes). Muiderberg : Coutinho.

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE2 — Civilisation III

(2h cours magistraux, mutualisé avec M1 LEA)

Civilisation L5/L6NECINE

Programme :

Premier semestre :

- L5NECINE : ***L'histoire de la civilisation néerlandaise à travers l'œuvre de Johan Huizinga***

Orientation bibliographique :

JOHAN HUIZINGA, (2015), *Le Problème de la Renaissance*, Casimiro.

JOHAN HUIZINGA (1955), *Erasme*, Paris : Gallimard.

JOHAN HUIZINGA (1935), *In de schaduwen van morgen. Een diagnose van het geestelijk leven van onze tijd*, Soesterberg : Aspekt.

ELODIE LECUPPRE-DESJARDIN (éd) (2019), *L'odeur du sang et des roses. Relire Johan Huizinga aujourd'hui*, Villeneuve D'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Second semestre :

- L6NECINE : ***Le développement de l'antisémitisme aux Pays-Bas d'un point de vue historique : les fondements politiques, religieux et nationalistes***

Orientation bibliographique :

LOE DE JONG (1969-1994), *Het koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog*. Den Haag : Nijhoff. (Téléchargeable sous format PDF sur <https://www.niod.nl/nl/publicaties/het-koninkrijk-der-nederlanden-in-de-tweede-wereldoorlog>)

H. DIEDERIKS, et C. QUIPEL. (1987), *Onderscheid en minderheid. Sociaal-historische opstellen over discriminatie en vooroordeel*. Hilversum : Verloren.

MOZES H. GANS (1976), *De Joden in Nederland*. Leiden : Universitaire Pers

ABRAHAM KUYPER (1875), « De Joden onder de Christen-natiën ». In : *De Standaard*, 8, 11, 12, 13 et 14 octobre 1875.

DIK VAN ARKEL (1984), « De groei van het anti-joodse stereotype ». In : *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis*, X, p.34-70. Article accessible en ligne sur <https://ugp.rug.nl/groniek/article/view/17307/14797>

NANDA VAN DER ZEE (2010), *Om erger te voorkomen*. Soesterberg : Aspekt.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

UE3 —Littérature III et Traduction littéraire

(2h cours magistraux, 1h travaux dirigés) Les cours de littérature se font **en français au premier semestre et en néerlandais au second semestre. Cours mutualisé avec L2.**

Programme :

Premier semestre :

- L5NELINE (2h CM) *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie.*

Bibliographie :

H. VAN GORP et al. (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten et al., Paris : Fayard.

Lecture imposée :

STEFAN HERTMANS (2022), *Une ascension*. Paris : Gallimard

Second semestre :

- L6NELINE (2h CM) *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose.*

Bibliographie :

H. Van GORP et al. (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten et al., Paris : Fayard.

Lectures imposées :

RAOUL DE JONG (2023), *Jaguarman*. Paris : Buchet-Chastel

STEFAN HERTMANS (2017), *Antigone in Molenbeek*. Amsterdam : De Bezige Bij. **Edition néerlandaise !**

Traduction littéraire :

Programme :

Premier semestre :

- L5NETRNE (1h TD) *Introduction à la traduction audiovisuelle* (sous-titrage d'un documentaire et éléments de théorie)

Second semestre :

- L6NETRNE (1h TD) *Introduction à la traduction littéraire* (prose, poésie, littérature enfantine / de jeunesse et éléments de théorie)

Bibliographie :

P. BOGAARDS et al. (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE4 —Linguistique III et Thème

(2h cours magistraux, 1h travaux dirigés) **Les cours de linguistique sont mutualisés avec L2**

Programme linguistique :

Premier semestre :

- L5NELGNE : *Approfondissement de la grammaire néerlandaise* 2 CM

Bibliographie :

M. VAN DEN TOORN et al. (1997), *Geschiedenis van de Nederlandse taal*. Amsterdam : AUP.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Second semestre :

- L6NELGNE : *Linguistique contrastive néerlandais-français* (4 ECTS) 2 CM

Bibliographie :

WALTER HAESERYN *et al.* (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*. Groningen/Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn. Consultable en ligne sur <https://e-ans.ivdnt.org/>

Thème (1h TD) L5 / L6NEMENE

Bibliographie :

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

2023-2024

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Généralités

CC = *Contrôle continu*

CCI = *Contrôle continu intégral*

CT = *Contrôle terminal*

Modes d'évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.

Définition des trois modes d'évaluation en vigueur (cf. pour plus de détails le « Cadre général des MCC » accessible sur l'ENT)

Le Contrôle continu intégral (CCI) : évaluation composée de plusieurs épreuves, au minimum de 2 notes, se déroulant durant les périodes d'enseignement. Ce contrôle peut comporter une épreuve finale (ou terminale) organisée pendant la durée d'un cours, plutôt en fin de semestre.

Le CCI ne donne pas lieu à session de rattrapage.

Le Contrôle mixte : évaluation combinant au moins 2 notes de Contrôle continu (CC), épreuves se déroulant pendant les cours, ET d'une note en Contrôle terminal (CT), organisé pendant la période dédiée aux examens (l'épreuve en CT étant gérée en général, mais pas obligatoirement, par le service des examens).

Le Contrôle mixte donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

Le Contrôle terminal (CT) : évaluation par UNE SEULE épreuve sur une matière, par semestre, se déroulant durant la période dédiée aux examens. Peut être organisée sous forme d'écrit ou d'oral. Le CT donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

– Le contrôle continu intégral (CCI) et le contrôle mixte

L'étudiant inscrit sous le régime du Contrôle Continu Intégral (CCI) est évalué en cours de semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. En CCI, les contrôles ont lieu entièrement pendant le semestre y compris, à la dernière séance, pour les étudiants salariés ou dispensés de CC. Les cours soumis au CCI ne sont pas concernés par la semaine de révisions tutorée (cf. *infra*).

– **Le contrôle mixte** combine des épreuves de contrôle continu (CC) et une épreuve terminale (CT).

Le CCI et le contrôle mixte impliquent l'assiduité de l'étudiant à tout ou partie des enseignements, selon les modalités précisées dans les MCC de Licence.

Les enseignements non fondamentaux (ou optionnels) (voir la liste dans les MCC des UFR) sont évalués uniquement par le CCI.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Pour tous les enseignements en CCI, il appartient aux étudiants dispensés d'assiduité de s'informer de la date d'examen (final), qui aura lieu pendant une séance en fin de semestre.

– Le contrôle terminal (CT)

L'étudiant inscrit sous le régime du Contrôle terminal (CT) est évalué par une seule épreuve d'examen par matière ou groupe de matières à l'issue du semestre. Les copies d'examen sont remises aux correcteurs sous anonymat.

Organisation des examens

En licence, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale divisée en deux périodes clôturant chaque semestre : la session de janvier et la session de mai et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Pour les étudiants en Licence, la dernière semaine d'enseignements de chaque semestre sera consacrée aux cours de révision ou de rappel méthodologique, à l'exclusion de tout cours nouveau. Ce dispositif ne concerne que le cursus Licence et les matières évaluées en contrôle terminal ou en contrôle mixte. Il ne concerne donc pas les matières soumises au Contrôle continu intégral (CCI), ni le cursus de Master.

Cette semaine intégralement consacrée aux « révisions tutorées » n'est pas obligatoire, c'est-à-dire qu'il n'y aura aucun contrôle d'assiduité ni aucun contrôle durant la semaine. L'étudiant(e) a la liberté de réviser seul sans bénéficier du soutien pédagogique organisé par l'université.

La session de rattrapage, organisée fin juin-début juillet, porte sur les enseignements des deux semestres. Les épreuves se déroulent sous forme d'oral.

Remarques sur les rattrapages :

- Lorsque l'UE est obtenue on ne repasse pas l'EC dont la note est inférieure à 10.
- Lorsque l'UE n'est pas obtenue, l'étudiant(e) est tenu(e) de repasser le ou les EC dont la note est inférieure à 10. Si l'étudiant(e) ne se présente pas à l'épreuve de rattrapage, il/elle se voit attribuer la mention « absence injustifiée », qui équivaut à 0/20.
- La note obtenue lors des rattrapages remplace celle de la session initiale, même si elle est inférieure
- Pour pouvoir participer aux épreuves de rattrapage, du premier comme du second semestre, les candidats qui n'ont pas été admis après délibération doivent **obligatoirement** s'inscrire par courriel auprès de Mme Kim Andringa : kim.andringa@sorbonne-universite.fr en respectant les délais qui leur seront communiqués.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Le plagiat à l'université et à l'UFR d'Études germaniques et nordiques

L'UFR d'Études germaniques et nordiques met en garde les étudiants contre toute forme de plagiat. Elle renvoie notamment à l'article 52 du règlement intérieur de l'université.

Article 52 : travaux des étudiants

Les étudiants de l'université Paris-Sorbonne s'engagent, durant l'ensemble de leur cursus universitaire, à respecter les principes de l'honnêteté intellectuelle et à ne pas recourir, à l'oral comme dans leurs travaux écrits, au plagiat.

Le plagiat est constitué lorsqu'un étudiant rend ou présente un travail qu'il propose comme étant le produit de sa propre pensée alors qu'il ne l'est pas. Il se caractérise soit par l'absence de citation d'un auteur, soit par la reformulation, la traduction ou la copie de propos d'un auteur sans indication de source. Il y a plagiat non seulement lorsque l'on reprend les mots d'autrui mais également lorsqu'on lui emprunte ses idées.

Le plagiat constitue une atteinte grave aux règles du droit d'auteur. Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. Par conséquent, tout plagiat, y compris de documents issus de sources internet, pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires indépendantes de la mise en œuvre de sanctions pénales.

Les étudiants inscrits en Licence d'allemand ou dans une bi-licence incluant l'allemand devront impérativement faire figurer **à la fin de tout travail écrit fait à la maison, la déclaration sur l'honneur suivante**, valable pour toutes les années de Licence, pour toutes les disciplines :

« Je, soussigné(e) Prénom Nom, atteste sur l'honneur que j'ai rédigé ce travail moi-même et sans recourir à d'autres sources ou outils que ceux que j'ai explicitement déclarés comme tels. Ce travail ne comporte pas de plagiat. Tous les développements repris d'une source extérieure, y compris une source électronique, sont cités entre guillemets avec un renvoi à la source dûment identifiée. Par ailleurs, ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date, signature manuscrite ».

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu

Il est prévu deux contrôles continus par semestre pour chaque élément constitutif, sous forme d'oral ou de devoirs sur table en temps limité (1h max.). Ils interviendront à hauteur de 33% de la note finale. Le contrôle continu est obligatoire dans les TD sauf indications contraires (cf. ci-après).

Assiduité aux TD : Elle est obligatoire (sauf pour les étudiants bénéficiant d'un régime spécial – voir ci-après). Au-delà de 3 absences non justifiées en TD la note de CC sera de 0/20.

Régimes spéciaux : dispense d'assiduité aux TD : une dispense d'assiduité aux TD peut être accordée par le Directeur d'UFR, aux étudiants ayant une activité professionnelle, ayant des enfants à charge, aux femmes enceintes, aux étudiants handicapés, aux artistes et sportifs de haut niveau, aux étudiants inscrits en double cursus (attention : les bilicences ne sont pas des double cursus), aux étudiants engagés dans la vie civique et aux étudiants ayant le statut d'étudiant entrepreneur. Ces étudiants doivent télécharger le formulaire de « demande de dispense d'assiduité » (disponible sur l'ENT), le remplir en indiquant précisément les codes concernés en cas de demande de dispense partielle et déposer leur demande avec justificatifs auprès du secrétariat de l'UFR deux mois au plus tard après la date de la rentrée universitaire. Si la dispense est accordée, l'étudiant est soumis pour les matières demandées au seul régime du contrôle terminal. Voir les tableaux ci-après pour les modalités du contrôle terminal de L1, L2 et L3.

Contrôle terminal Licence 1

Intitulé + coefficient	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 1	Mai semestre 2	rattrapage juin semestre 1 / 2
UE1 — Langue I (coef.3) Initiation à la langue néerlandaise	- L1/L2NELANE	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte - 1 épreuve orale de 20 min	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2 — Civilisation (coef.3) - Civilisation I	- L1/L2NECINE	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
- Histoire de l'art I	- L1/L2NEHANE	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
UE3— Littérature I (coef.3)	- L1/L2NELINE	- 1 épreuve orale 20 min	- 1 épreuve orale 20 min	
UE4— Linguistique et activités langagières I (coef.3) -Introduction à la linguistique générale - Introductions à la phonologie et à la morphologie - Grammaire traditionnelle - Version - Expressions écrite et orale	- L1/L2NELMNN - L1/L2NELGNE - L1/L2NEGRNE - L1/L2NEMENE - L1/L2NEEXNE	-1 écrit de 90 min - 20 min phonologie (oral) - 20 min grammaire (oral) - 1h version (écrit) - 1h expression écrite +20 min expression orale	-1 écrit de 90 min - 20 min morphologie (oral) - 20 min grammaire (oral) - 1 h version (écrit) - 1h expression écrite +20 min expression orale	

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Contrôle terminal Licence 2

Intitulé + coefficient	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 3	Mai semestre 4	rattrapage juin semestre 3 / 4
UE1 — Langue II (coef.3) - Approfondissement de la langue néerlandaise	- L3/L4NELANE	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire compréhension de texte - 1 épreuve orale de 20 min	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2— Civilisation II (coef.3)	- L3/L4NECINE	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
UE3— Littérature II (coef.3)	- L3/L4NELINE	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
UE4— Linguistique et activités langagières II (coef.3) - Linguistique I - Linguistique II - Version - Expressions écrite et orale	- L3/L4NELGNE - L3/L4NEGRNE - L3/L4NEMENE - L3/L4NEEXNE	- 1h linguistique (écrit) - 1h linguistique (écrit) - 1h version (écrit) - 1h expression écrite + 20 min expression orale	- 1h linguistique (écrit) - 1h linguistique (écrit) - 1 h version (écrit) - 1h expression écrite + 20 min expression orale	

Contrôle terminal Licence 3

Intitulé + coefficient	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 5	Mai semestre 6	rattrapage Juin semestre 5 / 6
UE1 — Langue III (coef.3) - Expressions écrite et orale - Traduction (version)	- L5/L6NEEXNE - L5/L6NEVENE	- 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 1 épreuve écrite de 2h	- 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2— Civilisation III (coef.3)	- L5/L6NECINE	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve écrite de 2h	
UE3— Littérature III (coef.3) - Littérature -Traduction littéraire	- L5/L6NELINE - L5/L6NETRNE	- 1 épreuve écrite de 2h - travail écrit de 5 pages (traduction littéraire)	- 1 épreuve écrite de 2h - travail écrit de 5 pages (traduction littéraire)	
UE4— Linguistique III et Thème (coef.3) - Linguistique - Thème	- L5/L6NELGNE - L5/L6NEMENE	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Activités proposées

Cours d'été de la Nederlandse Taalunie

La **Nederlandse Taalunie** est un organisme intergouvernemental de la Flandre et des Pays-Bas. Elle gère toute affaire concernant la langue néerlandaise. Chaque année, elle propose des bourses pour le cours d'été de Gand en Flandre. Les étudiants des quatre filières (spécialistes, bi-licences, non-spécialistes et LEA) ayant de bonnes connaissances élémentaires en néerlandais peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation en néerlandais) à M. BERGMANS avant décembre 2023. Les départements de néerlandais en France proposent également régulièrement des cours d'été d'une durée de quelques jours dans leurs universités. Les participants reçoivent une aide financière pour leurs frais de déplacements et de séjour.

Les échanges internationaux

Les étudiants spécialistes et LEA de L3 de l'année universitaire 2023-2024 souhaitant passer leur première année de master en 2023-2024 dans une université aux Pays-Bas (NL) ou en Flandre (B) sont invités à informer M. BERGMANS de leur intention avant décembre 2023. Des connaissances approfondies du néerlandais sont requises. Sorbonne Université propose des échanges avec les universités ci-dessous. Ces programmes sont accessibles aux filières mentionnées.

- . Katholieke Universiteit Leuven (B) : SPEC
- . Katholieke Universiteit Nijmegen (NL) : SPEC et LEA
- . Rijksuniversiteit Groningen (NL) : SPEC
- . Universiteit Gent (B) : SPEC et LEA
- . Universiteit van Amsterdam (NL) : SPEC
- . Vrije Universiteit Amsterdam (NL) : SPEC

Les conférences internes

Chaque année universitaire, la Composante Études Néerlandaises propose plusieurs conférences en français. Celles-ci traitent de sujets liés aux études néerlandaises : la littérature, la linguistique, la civilisation, l'histoire des idées, l'histoire de l'art et la didactique.

Elles se tiennent certains mardis au Centre Malesherbes (les dates seront indiquées plus tard). *Les étudiants sont tenus d'y assister.*

Il existe deux formules :

- *des conférences de professeurs invités*
- *des conférences d'écrivains néerlandophones*

Ces dernières conférences permettent aux écrivains traduits en français de présenter leur œuvre. En règle générale il s'agit d'auteurs effectuant un séjour littéraire à la Sorbonne (*writer in residence*).

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Présentation des enseignements d'anglais 2023-2024

Vous trouverez ci-dessous les maquettes des enseignements d'anglais pour la L1, L2 et L3 anglais-néerlandais (n'y figurent pas les cours dont sont dispensés les doubles licences anglais-néerlandais).

Les cours sont dispensés sur le site Clignancourt pour les L1 et L2 et sur les sites Clignancourt et Sorbonne pour les L3. La coordinatrice de la double-licence anglais-néerlandais à l'UFR d'anglais est Mme Carolin Görden (carolin.gorgen@sorbonne-universite.fr).

Pour tout autre renseignement, merci de consulter la brochure de la mono-licence d'anglais disponible sur le site de l'UFR d'anglais (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/langues/etudes-anglophones/brochures-et-horaires-des-enseignements>)

Maquette L1 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-NEERLANDAIS			
Semestre 1	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L1AN1PHO)	2	
	Grammaire (L1ANM1GR)	2	
	Thème (L1ANM4TH)	2	
	Version (L1ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L1ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L1ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L1ANM2CA)	2	
Total semestre 1		15	
Semestre 2	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L2AN1PHO)	2	
	Grammaire (L2ANM1GR)	2	
	Thème (L2ANM4TH)	2	
	Version (L2ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L2ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L2ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L2ANM2CA)	2	
Total semestre 2		15	

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Maquette L2 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-NEERLANDAIS			
Semestre 3	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L3AN1PHO)	2	
	Grammaire (L3ANM1GR)	2	
	Thème (L3ANM4TH)	2	
	Version (L3ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L3ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L3ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L3ANM2CA)	2	
Total semestre 3		15	
Semestre 4	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Compréhension (L4AN1PHO)	2	
	Grammaire (L4ANM1GR)	2	
	Thème (L4ANM4TH)	2	
	Version (L4ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L4ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L4ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L4ANM2CA)	2	
Total semestre 4		15	

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Maquette L3 LLCER ANGLAIS POUR NEERLANDAIS		ANGLAIS-	
Semestre5	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L5ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L5AN1HIL) ou Phonologie (L5AN1PHO)	2	
	Thème (L5ANM4TH)	2	
	Version (L5ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L5ANM3LA)	4	
	Civilisation américaine (L5ANM2CA)	3	
Total semestre 5		15	
Semestre6	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L6ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L6AN1HIL) ou Phonologie (L6AN1PHO)	2	
	Thème (L6ANM4TH)	2	
	Version (L6ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L6ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L6ANM2CB)	4	
Total semestre 6		15	